



### **Le média d'Etat évoque une restriction numérique du nombre d'invités sur le plateau.**

Invité le dimanche 12 juillet 2020 du programme « **Scènes de Presse** » sur la Crtv, Cabral Libii sera décommandé quelques heures seulement après.

C'est sur les réseaux sociaux que le député va exprimer son regret : « **J'apprends à l'instant (15h29) qu'instruction a été donnée de me décommander du plateau de l'émission Scènes de presse de ce soir 12 juillet 2020 sur la CRTV (21h). L'échange devait porter sur le thème: "Cameroun: quelle place pour la diaspora ? Quel professionnalisme!** », S'exclamera-t-il.

La Division de la Communication et de la Coopération s'est sentie dans l'obligation de réagir, après l'enflure qu'a prise cette affaire sur la toile. Dans sa mise au point, la chaîne à capitaux publics précise que « *l'émission \*Scènes de Presse\* a, depuis la survenance du COVID-19, pris l'option de privilégier l'explication au débat, accueillant donc un seul invité, et un journaliste discutant sur le plateau pour approfondir les explications de l'invité* », lit-on dans la note signée d'**Odile Mballa**



### COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la CRTV informe l'opinion publique que l'édition « *Scènes de presse* » du 12 juillet 2020 a pressenti, entre autres invités, l'honorable Cabral Libii Li Ngué Ngué. Toutefois, dans le cours de la préparation de cette émission qui portait sur le thème : « ***Cameroun, quelle place pour la diaspora ?*** », l'évidence de la nécessité d'un seul invité s'est imposée.

En effet, comme tout le monde a pu le constater, l'émission « *Scènes de presse* » a, depuis la survenance du COVID 19, pris l'option de privilégier l'explication au débat, accueillant donc un seul invité, et un journaliste discutant sur le plateau pour approfondir les explications de l'invité.

Or sur la thématique prévue en débat, il se trouve que les deux invités pressentis étaient tous parlementaires et mobilisés sur les questions relatives à la diaspora. C'est dans cet esprit que le choix s'est porté sur le seul président du Réseau des parlementaires de la diaspora, l'honorable Henri Louis Ngantcha. A la suite de quoi, la CRTV a présenté ses excuses à l'Honorable Cabral Libii, dont la visibilité sur la CRTV est des plus enviables, comme on a pu le constater tout au long de la session parlementaire qui vient de s'achever.

Le Directeur Général tient, à cette occasion, à réitérer l'engagement de la CRTV à assurer la libre expression et la promotion de la diversité camerounaise sur tous les plans, afin de contribuer de manière déterminante à la construction d'une société démocratique et plurielle dans notre pays.

**Chef de division de la communication et de la coopération**

**(é) Odile Mballa**